

OIE	Manuel de procédures administratives des Représentations	Version 1
	Chapitre 1	10/06/2013

## ADDENDUM A LA FICHE 1

Le Directeur General

Paris, le 22 novembre 2010

NS/2010/23

### Note de Service

#### **Objet : Devoirs et obligations de confidentialité pour les agents mis à disposition de l'OIE ou ne disposant pas d'un contrat de travail avec l'OIE**

Considérant les termes des articles 1.6 et 1.10 du Statut du personnel applicable aux agents travaillant au Siège de l'OIE, et considérant la nature des informations techniques, administratives ou financières que le personnel de l'OIE peut avoir à connaître, j'ai décidé – après avis favorable du Conseil – que les personnes mises à disposition de l'OIE, ou tout agent œuvrant à l'OIE au titre de son activité principale sans avoir signé de contrat de travail avec l'Organisation, devront également s'engager à respecter les mêmes obligations de discrétion et de confidentialité que les autres agents dans l'exercice de leurs activités professionnelles.

La Directrice générale adjointe, chargée de l'administration, de la gestion, des ressources humaines et des actions régionales, veillera à ce que la déclaration jointe en annexe soit signée dans les meilleurs délais par les agents mentionnés ci-dessus déjà en poste tant au Siège de l'OIE que dans les Représentations régionales et sous-régionales.

Elle veillera également, pour les futurs agents, à ce que cette déclaration soit signée dès leur prise de fonction.

Bernard Vallat

*Annexe : formulaire d'engagement de confidentialité*

OIE	Manuel de procédures administratives des Représentations	Version 1
	Chapitre 1	10/06/2013

## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

**NOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Conformément aux articles 1.6 et 1.10 du Statut du personnel de l'OIE, je déclare :

Je prends l'engagement solennel d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en qualité d'une personne travaillant à OIE, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'OIE.

Dans l'exercice des fonctions qui me sont attribuées par l'OIE, j'aurai accès à des informations qui sont la propriété de l'OIE, ou d'organismes ou de personnes qui collaborent avec l'OIE. Je m'engage à traiter ces informations (ci-après désignées « l'Information ») comme confidentielles et appartenant à l'OIE ou aux parties mentionnées ci-dessus qui collaborent avec l'OIE. A cet égard, je m'engage :

- (a) à ne pas utiliser l'Information pour tout autre but que celui de m'acquitter de mes fonctions à l'OIE ;
- (b) à ne pas divulguer ou communiquer l'Information à aucune personne qui ne soit pas liée par des obligations de confidentialité et de non-utilisation similaires telles qu'elles sont contenues dans le présent document.

Je m'engage également à ne pas révéler à un tiers, sauf avec l'accord explicite de l'OIE, mes délibérations et constatations ni celles des organes/groupes de l'OIE auxquelles je participe, ni les recommandations à l'intention de l'OIE qui en découlent, ni les décisions de l'OIE.

Je reconnais que cet engagement restera en vigueur après la cessation de mes fonctions à l'OIE.

Lieu/Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_